MESSAGE A L’ATTENTION DES PARENTS D’ELEVES

CONCERNANT L’EPIDEMIE A COVID-19

Mesdames Messieurs les responsables légaux d’élèves de l’Académie de Normandie

Dans le cadre de la gestion de la situation sanitaire liée à l’épidémie de Covid-19 en France, un ensemble de mesures sont mises en place afin de freiner la propagation du virus et d'assurer un accueil en sécurité des élèves et personnels au sein des établissements scolaires.

L'accueil dans les écoles et établissements des élèves particulièrement fragiles, du fait d'une pathologie chronique, doit être évalué par le médecin traitant et éventuellement le médecin spécialiste. Une éviction scolaire peut si elle s'avère nécessaire être prononcée par le médecin traitant ou à titre conservatoire par le médecin de l'Education nationale. La continuité pédagogique sera alors assurée. Pour les questions ne relevant pas d’un avis médical un numéro vert national est à votre disposition : 0800 130 000.

Je vous remercie de votre vigilance quant au respect de ces différentes mesures, essentielles pour protéger la santé de vos enfants et de l’ensemble de la communauté éducative.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |